



Vendredi 27 Février 2015

Appel à témoignage

Le 29 janvier, la SGDL, comme l'ensemble du CPE, réagissait à la publication du rapport de Julia Reda, eurodéputée en charge d'un bilan de l'application de la directive européenne sur les exceptions au droit d'auteur : <http://www.sgdL.org/sgdl/infos/2735-le-rapport-reda-l-essentiel-est-ailleurs> .

Dernièrement, Julia Reda en appelait, sur son blog, aux témoignages directs d'auteurs et de créateurs : <https://juliareda.eu/2015/02/createurs-quelle-est-votre-opinion/>.

À l'heure d'une remise en cause du droit d'auteur, affichée et affirmée par les institutions européennes, les partisans du tout gratuit et les grands opérateurs de l'internet, et alors que nos revenus d'auteurs et de créateurs sont fragilisés par la multiplication des exceptions au droit d'auteur et le maintien d'une totale irresponsabilité des fournisseurs d'accès à l'Internet face au piratage des œuvres, il est important et urgent de faire entendre notre voix. Celle des auteurs sans lesquels il n'y aurait, faut-il encore le rappeler, aucune œuvre.

C'est pourquoi, la SGDL vous invite à répondre massivement à la sollicitation de Julia Reda. Soyons nombreux à lui adresser des témoignages d'une vie d'auteur au quotidien : l'occasion de rappeler à l'eurodéputée que le droit d'auteur et la juste rémunération des créateurs sont les meilleurs atouts d'une création libre et diversifiée.

Si véritablement, l'Europe se soucie des auteurs, il y a fort à faire pour les aider à lutter contre les clauses abusives dans les contrats d'édition, favoriser la transparence des comptes envoyés par les éditeurs, garantir une juste rémunération et un meilleur partage de la valeur notamment dans l'univers numérique et combattre efficacement le piratage de leurs œuvres.

Notre liberté de créateurs en dépend.